



Bruxelles, le 4 février 2022
(OR. fr)

5827/22
COR 1

MAR 20
OMI 15
ENV 89
CLIMA 44

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)
N° doc. Cion:	5494/22
N° doc. préc.:	5572/22
Objet:	Projet de soumission des États membres et de la Commission à la 9 ^e session du Sous-comité de la prévention de la pollution et de l'intervention de l'Organisation maritime internationale contenant des observations sur le rapport du Groupe de travail par correspondance sur la perte accidentelle ou le rejet des engins de pêche – <i>Approbation</i>

Dans le document ST 5827/22 INIT, page 3, le point 8 doit se lire comme suit :

« 8 Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à approuver le projet de soumission en vue de sa transmission par la présidence à l'OMI le **11 février 2022** au plus tard. »